

BC saisie par : LOURAICHIA	le 11.03.2021	Validé par: LOURAICHIA	le 11.03.2021
Interlocuteur : Chargé de secteur LOURAICHIA NAWEL	<b>JUEN PATRICE EURL</b>		
Centre : CS203 Chargé secteur TER02 03	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

**Client:** 14009421 M RAHIM MOHAMED  
0651394281 - 0476226969

**Contrat:** 106986/0 du 10.02.2011

**ESI:** 0565-02-01-0016 ECHIROLLES ALTIPLANO au Rez de ch avec jardin T3  
ALTIPLANO Logt n° 0016 26 RUE d'Estienne d'Orves  
Destination: HABITATION Date fin constr.: 29.10.2004 Date entrée patrim.: 01.09.2004

<b>OBJET DE LA COMMANDE:</b>	<b>Réclamation PL/430313</b>					
<b>Date de début d'exécution:</b>	<b>volet roulant salon bloqué en position ouvert</b>					
<b>Date de début d'exécution:</b> 11.03.2021 <b>Fin d'exécution:</b> 17.03.2021						
volet roulant salon bloqué en position ouvert, merci à vous. Si besoin laisser un message au locataire avec vos coordonnées il vous rappellera. Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l exposition à l Amiante et relève de la Sous-Section 4						

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN44810-Remise en état d'un volet roulant défaillant	45,86	1,00	45,86	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
45,86	0,00	45,86	4,59	50,45

<b>Opération:</b>	<b>S. analytique:</b> Non affecté
-------------------	-----------------------------------

#### Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
<b>Observations:</b>			
<b>Signature du locataire</b>		<b>Signature de l'entreprise</b>	

**En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr**

#### FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'oeuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art